

LA GESTION DES SINISTRES EN COPROPRIETE

Objectifs pédagogiques et opérationnels

Maitriser les connaissances de base des contrats d'assurance immobilière
Savoir gérer les sinistres en copropriété
Optimiser et sécuriser ses pratiques

Pré requis

Aucun

Public

Gestionnaires et leurs collaborateurs
Responsables techniques et leurs collaborateurs
Juristes

Suivi et validation

Rapport de connexion
Questions orales ou écrites (QCM)
Evaluation de la formation en ligne

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Alternance d'exposés et de cas pratiques
Questions / réponses
Projection du support de formation
Assistance technique à la connexion et à l'utilisation de l'outil de visioconférence

Durée – Modalités

3h30
Présentiel ou distanciel synchrone
(classe virtuelle)

PROGRAMME DETAILLE

1. LE CONTRAT D'ASSURANCE : DEFINITION ET SPECIFICITES

Le cadre juridique et le vocabulaire de l'assureur
L'assurance des biens et l'assurance de responsabilité
Les obligations des parties
Les garanties : biens et risques couverts / biens et risques exclus
Les clauses essentielles à connaître
Les assurances obligatoires à connaître
Le règlement de copropriété et les décisions d'assemblée générale
Les franchises
L'évolution des risques et des contrats
Les primes : règlement, imputation et défaut de paiement
La résiliation du contrat – BCT (Bureau Central de Tarification)

2. LES SINISTRES

La déclaration de sinistre
 L'opportunité de la déclaration
 Les délais
 La forme
La gestion du sinistre
 Les experts et les expertises
 Le suivi des dossiers
 Les indemnités

CUSTOM

CRÉATEUR DE FORMATION
OUTSOURCING RH

Les conventions

IRSI (Assureur gestionnaire, prise en charge de la recherche de fuite...)

CIDECOP (Convention d'Indemnisation des Dégâts des Eaux dans la Copropriété)

Les sinistres hors conventions

Les litiges avec l'assureur

La prescription

3. QUESTIONS/REPONSES

Formation éligible au renouvellement de la carte des professionnels de l'immobilier conformément au décret n°2016-173 du 17/02/2016